

## 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit: CB 2250**
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**  
Cyberbond  
401 North Raddant Road  
USA- BATAVIA, IL. 60510  
sales@cyberbond1.com  
630.761.8900(non-emergency)
- **Cyberbond Europe GmbH**  
Werner-von-Siemens-Str.2  
31515 Wunstorf  
sekretariat@cyberbond.de  
Germany
- **Service chargé des renseignements:** Product safety department
- **Numéro d'appel d'urgence:** Aux Etats-Unis et au Canada: 1-800-535-5053

## 2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS07

Skin Irrit. 2    H315 Provoque une irritation cutanée.  
 Eye Irrit. 2A    H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
 Skin Sens. 1B    H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
 STOT SE 3    H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
 .....  
 H227 Liquide combustible.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger**



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**  
2-cyanoacrylate d' éthyle
- **Mentions de danger**  
Liquide combustible.  
Provoque une irritation cutanée.  
Provoque une sévère irritation des yeux.  
Peut provoquer une allergie cutanée.  
Peut irriter les voies respiratoires.
- **Conseils de prudence**  
Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.  
Porter des gants de protection.  
Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.  
Se laver soigneusement après manipulation.  
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

(suite page 2)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/06/2015

Révision: 03/06/2015

**Nom du produit: CB 2250**

(suite de la page 1)

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

### · Principaux dangers:

#### · WHMIS-symboles:

B3 - Liquides combustibles

D2B - Matières toxiques ayant d'autres effets toxiques



### · Système de classification:

#### · NFPA données (gamme 0-4)



Santé = 1

Inflammabilité = 2

Réactivité = 0

#### · HMIS données (gamme 0-4)



Santé = 1

Inflammabilité = 2

Réactivité = 0

### · Autres dangers

#### · Résultats des évaluations PBT et vPvB

· PBT: Non applicable.

· vPvB: Non applicable.

## 3 Composition/informations sur les composants

### · Caractérisation chimique: Mélanges

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

#### · Composants dangereux:

7085-85-0	2-cyanoacrylate d'éthyle	92,365%
-----------	--------------------------	---------

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## 4 Premiers secours

### · Description des premiers secours

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

#### · Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Envoyer immédiatement chercher un médecin.

#### · Indications destinées au médecin:

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/06/2015

Révision: 03/06/2015

Nom du produit: CB 2250

(suite de la page 2)

- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**  
CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

### 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**  
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).  
Assurer une aération suffisante.
- **Référence à d'autres sections**  
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### 7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.  
Éviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**  
Stocker dans un endroit frais.  
Ne conserver que dans le fût d'origine.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Tenir les emballages hermétiquement fermés.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**  
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

#### 7085-85-0 2-cyanoacrylate d'éthyle

EL (Canada) Valeur à long terme: 0,2 ppm

EV (Canada) Valeur à long terme: 0,2 ppm

- **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**  
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.  
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/06/2015

Révision: 03/06/2015

Nom du produit: CB 2250

(suite de la page 3)

- **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
- **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.  
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**  
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**  
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
- **Des gants dans les matériaux suivants ne sont pas appropriés:** Gants en PVC
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

## 9 Propriétés physiques et chimiques

- **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- **Indications générales**

- **Aspect:**

<b>Forme:</b>	Liquide
<b>Couleur:</b>	Jaune
<b>Odeur:</b>	Caractéristique
<b>Seuil olfactif:</b>	Non déterminé.

- **valeur du pH:** Non déterminé.

- **Changement d'état**

<b>Point de fusion:</b>	Non déterminé.
<b>Point d'ébullition:</b>	Non déterminé.

- **Point d'éclair** 87 °C

- **Inflammabilité (solide, gazeux):** Non applicable.

- **Température d'inflammation:**

<b>Température de décomposition:</b>	Non déterminé.
--------------------------------------	----------------

- **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

- **Danger d'explosion:** Non déterminé.

- **Limites d'explosion:**

<b>Inférieure:</b>	Non déterminé.
<b>Supérieure:</b>	Non déterminé.

- **Pression de vapeur à 20 °C:** 0,3 hPa

- **Densité à 20 °C:** 1,06 g/cm<sup>3</sup>

- **Densité relative** Non déterminé.

- **Densité de vapeur.** Non déterminé.

- **Vitesse d'évaporation** Non déterminé.

- **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Pas ou peu miscible

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/06/2015

Révision: 03/06/2015

Nom du produit: CB 2250

(suite de la page 4)

- **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** Non déterminé.
- **Viscosité:**
  - Dynamique à 20 °C:** 2500 mPas
  - Cinématique:** Non déterminé.
- **Teneur en solvants:**
  - Solvants organiques:** 0,0 %
  - VOC (CE)** 0,00 %
- **Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**  
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:  
Irritant

## 12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**  
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant  
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/06/2015

Révision: 03/06/2015

Nom du produit: CB 2250

(suite de la page 5)

### 14 Informations relatives au transport

- **No ONU**
- **DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA** néant
- **Nom d'expédition des Nations unies**
- **DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA** néant
- **Classe(s) de danger pour le transport**
- **DOT, TMD, ADN, IMDG, IATA**
- **Class** néant
- **Groupe d'emballage**
- **DOT, TMD, IMDG, IATA** néant
- **Dangers pour l'environnement:**
- **Marine Polluant:** Non
- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.
- **Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.
- **"Règlement type" de l'ONU:** -

### 15 Informations réglementaires

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Liste canadienne des substances**

#### · Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

7085-85-0	2-cyanoacrylate d' éthyle
9011-87-4	MMA/MA Copolymer
87-66-1	pyrogallol
17455-13-9	1,4,7,10,13,16-hexaoxacyclooctadécane
19125-99-6	Flarine
109-63-7	oxyde de diéthyle--trifluorure de bore

#### · Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

#### · Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

#### · Informations de danger relatives au produit:

Le produit est classé et identifié suivant les directives sur les Produits dangereux

- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

#### · Pictogrammes de danger



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention

#### · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

2-cyanoacrylate d' éthyle

#### · Mentions de danger

Liquide combustible.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer une allergie cutanée.

Peut irriter les voies respiratoires.

#### · Conseils de prudence

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Porter des gants de protection / un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

(suite page 7)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 03/06/2015

Révision: 03/06/2015

**Nom du produit: CB 2250**

(suite de la page 6)

Porter des gants de protection.

Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

Se laver soigneusement après manipulation.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).

EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'incendie: Utiliser pour l'extinction: CO<sub>2</sub>, poudre d'extinction ou eau pulvérisée.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Garder sous clef.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## 16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### · Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System (Canada)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

: Flammable liquids, Hazard Category 4

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

Eye Irrit. 2A: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2A

Skin Sens. 1B: Sensitisation - Skin, Hazard Category 1B

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3